

**SPARTAN CHEMICAL COMPANY, INC.  
SIMDUT FICHE SIGNALÉTIQUE**

**SECTION I : INFORMATIONS SUR LE PRODUIT**

**IDENTIFICATEUR DU PRODUIT :**  
**SPARCLEAN DETERGENT II [49]**

**USAGE DU PRODUIT:** Détergent de plat machine

**NOM DU FABRICANT ET L'ADRESSE**  
Spartan Chemical Company, Inc.  
1110 Spartan Drive, Maumee, OH 43537 USA

**NO. DE TELEPHONE EN CAS D'URGENCE MÉDICALE**  
888/314-6171 (24 Heures)  
**INFORMATIONS SUR LE PRODUIT :** 800/537-8990

**SECTION II : INGRÉDIENTS DANGEREUX :**

N° CAS	% W	NOM(S) CHIMIQUE(S)	VLE			DL50	CL50
			MPT mg/m <sup>3</sup>	LECT mg/m <sup>3</sup>	Plafond mg/m <sup>3</sup>		
1310-73-2	15-20	Hydroxyde de sodium	2	---	2 (ACGIH)	Non disponible	Non disponible
164462-16-2	1-5	Agent chélateur	----	Non établies	----	Non disponible	Non disponible
68479-09-4	1-5	Polymère détersif	----	Non établies	----	Non disponible	Non disponible

**SECTION III : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES**

<b>POINT D'ÉBULLITION</b> 100° C (212° F)	<b>DENSITÉ (H<sub>2</sub>O = 1)</b> 1,220	<b>% DE SOLIDE SUR LA MASSE</b> 20-25
<b>PRESSION DE LA VAPEUR</b> Non établies	<b>TAUX D'ÉVAPORATION</b> (acétate de butyle = 1) < 1	<b>POINT DE CONGÉLATION</b> Non disponible
<b>DENSITÉ DE LA VAPEUR (AIR = 1)</b> Non établies	<b>APPARENCE ET ODEUR</b> Liquide rouge clair, odeur douce	<b>SOLUBILITÉ DANS L'EAU</b> Complète
<b>pH</b> 13,5 - 14,0		<b>SEUIL DE L'ODEUR</b> Non disponible
<b>COEFFICIENT DE RÉPARTITION EAU/HUILE</b> Non disponible		<b>ÉTAT PHYSIQUE</b> GAZ___ LIQUIDE <u>X</u> SOLIDE___

**SECTION IV : RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION**

<b>POINT D'ÉCLAIR</b> > 100° C (212° F)	<b>MÉTHODE DE DÉTERMINATION</b> ASTM - D56	<b>LIMITE D'INFLAMMABILITÉ</b> Non disponible
<b>MOYENS D'EXTINCTION</b> Dioxyde de carbone, poudre extinctrice, eau	<b>CONDITIONS D'INFLAMMABILITÉ</b> Sans objet	<b>TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION</b> Sans objet
<b>PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUSE</b> Non établies		<b>DONNÉES SUR L'EXPLOSIBILITÉ</b> Sans objet

**INSTRUCTIONS SPÉCIALES EN CAS D'INCENDIE**

Utiliser un appareil respiratoire autonome pour une protection maximale des voies respiratoires. On peut utiliser de l'eau pour refroidir les conteneurs à condition qu'ils ne comportent ni fissures ni fuites.

**RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION**

Les produits de combustion sont toxiques. Le contact avec l'aluminium ou d'autres métaux réactifs peut libérer le gaz d'hydrogène. La chaleur est produite une fois mélangée avec de l'eau. Cette réaction peut être violente.

**SECTION V : RÉACTIVITÉ**

<b>STABILITÉ : STABLE</b> <u>X</u>	<b>CONDITIONS D'INSTABILITÉ</b> Non établies	<b>CONDITIONS DE RÉACTIVITÉ</b> Non établies
<b>INCOMPATIBILITÉ (SUBSTANCES À ÉVITER) :</b> Acides, ammoniac, fer, cuivre et autres matériaux oxydables		
<b>PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUSE :</b> Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone		

## SECTION VI : PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

**VOIES DE PÉNÉTRATION PRINCIPALES :** Contact oculaire, Contact avec la peau, Ingestion, Inhalation, Absorption à la peau

**LIMITES D'EXPOSITION :** Non établies pour ce mélange.

### EFFETS D'UNE EXPOSITION AIGUË

**CONTACT OCULAIRE :** Provoque des dommages graves des yeux et des brûlures chimiques. Affection oculaire irréversible possible.

**INGESTION :** Dangereux voire fatal en cas d'ingestion. Provoque détérioration à l'œsophage et aux muqueuses accompagnées de symptômes de douleur, nausée, vomissement et diarrhée. L'aspiration du produit dans les poumons risque de se produire durant l'ingestion ou le vomissement, entraînant ainsi des lésions pulmonaires.

**INHALATION :** Toute inhalation de brouillard du produit risque de provoquer une irritation ou une affection des voies respiratoires accompagnée de symptômes d'inconfort nasal et toux.

**CONTACT AVEC LA PEAU :** Provoque de graves affections ou irritation cutanées accompagnée de symptômes tels que douleur, rougeur et des brûlures chimiques.

**Le contact nocif peut ne pas provoquer douleurs immédiatement.**

### EFFETS D'UNE EXPOSITION CHRONIQUE

Aucun connu

#### PROPRIÉTÉ IRRITANTE

Corrosive

#### SENSIBILITÉ AU PRODUIT

Non disponible

#### CANCÉROGÉNÉCITÉ

Non

#### EFFETS TOXIQUES SUR

##### LA REPRODUCTION

Non disponible

##### TÉRATOGENÉCITÉ

Non disponible

##### MUTAGÉNÉCITÉ

Non disponible

##### EFFETS TOXIQUES SYNERGITIQUES

Non disponible

## SECTION VII : MESURES PRÉVENTIVES

### ÉQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNELLE / MESURES D'INGÉNÉRIE

Porter des gants imperméables en caoutchouc ou équivalent et des lunettes anti-éclaboussures. Des douches oculaires et installations sanitaires doivent être facilement accessibles. Fournir une bonne aération générale. Un système de ventilation locale peut être nécessaire pour certaines opérations. Si les limites d'exposition (cf. Section II) ne peuvent être maintenues par la ventilation, envisager l'utilisation d'un respirateur homologué NIOSH adapté aux conditions d'utilisation et produits chimiques en Section II. (N95 recommande)

**MESURES EN CAS DE FUITE OU DE DÉVERSEMENT :** Creuser une digue et utiliser une matière inerte (sable, terre, absorbant commercial etc) pour contenir les déversements, puis transférer dans des contenants destinés à l'élimination. Éviter que les déversements entrent dans les égouts pluviaux et en mers libres.

**MÉTHODES POUR DISPOSER DES DÉCHETS :** Assurer la conformité aux réglementations en vigueur.

**MÉTHODE DE MANUTENTION :** Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas respirer de vapeurs ou de brouillards. Ne pas avaler. Utiliser suffisamment de ventilation. Laver abondamment après toute manipulation. Ne mélangez pas à autres produits nettoyants.

**EXIGENCES D'ENTREPOSAGE :** Conserver le récipient bien fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne pas congeler. Ne pas entreposer à des températures supérieures à 49° C (120° F). Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques. Garder hors de la portée des enfants.

**RENSEIGNEMENTS D'EXPÉDITION :** Corrosive liquids, n.o.s., 8, UN 1760, II, (contains sodium hydroxide)

## SECTION VIII : PREMIERS SOINS

**YEUX :** Rincer les yeux immédiatement à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles cornéennes. Consulter un médecin.

**PEAU :** Enlever les vêtements et chaussures contaminés. Rincer la peau à l'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant toute réutilisation. Détruire les chaussures contaminées.

**INGESTION :** Contacter immédiatement un centre antipoison ou un médecin quant au traitement à suivre. Ne pas provoquer de vomissement. Boire d'un ou deux verres d'eau pour diluer le produit. Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne qui a perdu connaissance.

**INHALATION :** En cas d'irritation des voies respiratoires, faire sortir la victime à l'air frais. Consulter un médecin immédiatement.

## SECTION IX : RENSEIGNEMENTS SUR LA PRÉPARATION

**SPARCLEAN DETERGENT II [49]**

**DATE D'ÉMISSION :** 2 décembre 2014

**REMPLECE :** 8 de novembre 2011

**APPROUVÉ PAR :** Ronald T. Cook/ Manager Regulatory Affairs/ Spartan Chemical Company, Inc.

**NUMERO DE TÉLÉPHONE :** 800/537-8990